

Pierre Brochand (ex-DGSE): « Pourquoi l'immigration est l'enjeu central, et même principal, de notre vie publique »

Par Pierre Brochand

24–31 minutes

EXCLUSIF.- Le 15 novembre, l'ex-patron de la DGSE et ambassadeur a prononcé un discours sur l'immigration à l'Amicale gaulliste du Sénat. Un texte exceptionnel que *Le Figaro* s'est procuré. Pierre

Brochand y résume avec brio tous les enjeux que fait peser une immigration incontrôlée et propose des solutions.

Pierre Brochand a été directeur général de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) de 2002 à 2008, ainsi qu'ambassadeur de France, notamment, en Hongrie et en Israël. Il est intervenu lors d'un colloque de la Fondation Res Publica sur le thème: «Pour une véritable politique de l'immigration».

La semaine du FigaroVoxNewsletter

Le samedi

Retrouvez les chroniques, les analyses et les tribunes qui animent le monde des idées et l'actualité. Garanti sans langue de bois.

AMICALE GAULLISTE DU SÉNAT

Intervention de Monsieur Pierre Brochand, Ambassadeur de France

*15 novembre 2022-Salons de Boffrand
de la Présidence du Sénat*

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Président de l'Amicale
gaulliste,

Mesdames et Messieurs les sénateurs,

Je vous remercie de votre invitation. Elle est un grand honneur, pour quelqu'un qui a commencé à servir la France sous le Général de Gaulle et en garde, évidemment, une admiration inconditionnelle.

Vous m'avez demandé de parler d'immigration et j'ai suggéré qu'on ajoute

« enjeu central ». J'aurais pu aussi bien proposer « enjeu principal ».

Pour deux raisons :

- D'un côté, j'estime que, de tous les défis qu'affronte notre pays, l'immigration est le seul qui menace la paix civile et, à ce titre, j'y vois un préalable à tous les autres.

- D'un autre côté, l'immigration exerce sur l'ensemble de notre vie collective un impact transversal, que je tiens pour globalement négatif.

Mais, faute de temps, je négligerai ce second aspect, qui se traduit concrètement par une tiers-mondisation rampante de la société française et sa régression continue dans des domaines

clés, tels que l'éducation, la productivité, les services publics, la sécurité, la civilité, etc...

En d'autres termes, si tout ce qui va mal en France n'est pas la faute de l'immigration, loin s'en faut, elle y participe dans une mesure, à mon avis, très sous-estimée.

Si tout ce qui va mal en France n'est pas la faute de l'immigration, loin s'en faut, elle y participe dans une mesure, à mon avis, très sous-estimée

Pierre Brochand

Disant cela, je précise aussitôt que mon sujet n'est pas l'immigration en général, laquelle n'est pas du tout un mal en soi, mais bien l'immigration très particulière

que nous subissons depuis 50 ans.

Qui suis-je pour sonner le tocsin ?

A priori, je n'y étais pas destiné, puisque j'ai suivi un parcours exclusivement extérieur. Mais, avec le temps, je me suis aperçu, non sans angoisse, que les dures leçons, tirées de mes expériences au-dehors, s'avéraient de plus en plus pertinentes au-dedans, dès lors que, par le jeu de l'immigration, ce « dehors » était devenu notre « dedans ».

Quels sont ces enseignements ou ces vérités pas toujours bonnes à dire ?

D'abord, que le réel du monde n'est ni joli, ni joyeux, et qu'il est suicidaire de l'insulter, car, tel un boomerang, il se venge au centuple. Ensuite, que, dans

l'action, le pire des péchés est de prendre ses désirs pour des réalités. Que, si le pire n'est pas toujours sûr, il vaut mieux le prévoir pour le prévenir. Que les sociétés « multi » sont toutes vouées à se déchirer. Que nous ne sommes pas plus « malins » que les Libanais ou les Yougoslaves, pour faire « vivre ensemble » des gens qui ne le souhaitent pas.

Et, enfin surtout, que, dans les relations entre groupes humains, personne ne fait de cadeaux à personne, que les conseillers – fussent-ils le New-York Times ou SOS Méditerranée - ne sont jamais les payeurs et que, si nous ne prenons pas en charge nos intérêts vitaux, nul ne le fera à notre place.

Deux indications complémentaires :

D'une part, je ne m'embourberai pas dans les chiffres. Car, avec près d'un demi-million d'entrées annuelles et un taux de 40% d'enfants de 0 à 4 ans d'origine immigrée, la cause me paraît entendue sur ce plan.

D'autre part, il est clair qu'à ce niveau-là, nous ne sommes plus dans l'addition de cas individuels - tous singuliers -, mais bien dans la réactivation de puissantes forces collectives, ancrées dans l'Histoire. Si bien que procéder à des généralisations raisonnables - ce que l'on conspue en général sous le nom d'amalgame - n'a en fait, pour moi, rien de scandaleux.

Ceci posé, je diviserai mon intervention

en trois parties :

- D'où venons-nous ?
- Où en sommes-nous ?
- Où allons-nous ?

Commençons par tordre le cou au « canard », selon lequel la France aurait toujours été un pays d'immigration.

Pendant 1000 ans, des Carolingiens à Napoléon III, rien ne s'est produit.

Pierre Brochand

1. D'où venons-nous, ou, si l'on préfère, de quelle immigration est-il question ?

Commençons par tordre le cou au « canard », selon lequel la France aurait toujours été un pays d'immigration.

Pendant 1000 ans, des Carolingiens à

Napoléon III, rien ne s'est produit.

Depuis 1850, en revanche, nous avons connu trois vagues :

- La première a duré un siècle. D'origine euro-chrétienne, discrète, laborieuse, reconnaissante, régulée par l'économique et le politique, elle a représenté un modèle indépassable de fusion réussie.

- La deuxième a commencé dans les années 70 et n'a fait que s'amplifier depuis. Elle est l'exact contraire de la première.

C'est une immigration de peuplement irréversible, qui n'est calibrée ni par l'emploi, ni par le politique, mais engendrée par des droits individuels,

soumis au seul juge national ou supranational. Nous sommes, donc, submergés par des flux en pilotage automatique, « en roue libre », dont les Français n'ont jamais explicitement décidé.

Mais, surtout, l'écart identitaire qui nous sépare des arrivants n'a aucun équivalent dans notre Histoire.

Tous viennent du « tiers-monde », de sociétés hautement défailantes, et la majorité est de religion musulmane, ainsi qu'originaires de nos anciennes colonies. De plus, tous sont, comme on le dit aujourd'hui, « racisés ».

- La troisième lame a été déclenchée, il y a 10 ans, par le soi-disant « Printemps arabe », dont elle est une des

conséquences néfastes. C'est pourquoi elle a d'abord pris la forme d'une crise d'urgence, rapidement devenue permanente, sous l'impulsion d'un nouveau dévoiement du droit, cette fois le droit d'asile, au besoin conforté par le droit de la mer et celui des mineurs.

2. Où en sommes-nous ou « l'état des lieux » ?

Comme pour tout phénomène social, je vais, d'abord essayer d'en prendre une photographie, avant d'en dérouler la dynamique.

On n'a pas compris grand-chose à l'immigration actuelle si l'on n'a pas perçu d'emblée qu'elle était virtuellement conflictuelle, que ces conflits n'étaient pas quantitatifs mais qualitatifs - donc

insolubles - et qu'ils s'inscrivaient, in fine, dans le très douloureux retour de bâton anti-occidental, déclenché par la globalisation.

En feignant d'ignorer ce déterminisme, nous avons été assez fous pour réinjecter chez nous les ingrédients des trois tragédies qui ont causé nos pires malheurs dans le passé :

- la discorde religieuse, théoriquement enterrée en 1905
- l'antagonisme colonial, en principe clos en 1962
- le fléau du racialisme, dont nous pensions être libérés depuis 1945.

S'agissant du religieux, c'est-à-dire l'islam, aucune « méthode Coué » ne me

convaincra que cette confession, entièrement et fraîchement importée par l'immigration, ait pu soudain se transformer en homologue du christianisme, enraciné chez nous il y a quinze siècles et depuis longtemps domestiqué par une laïcité, taillée à sa mesure.

D'une part, en tant que croyance, l'islam est une religion « à l'ancienne », un bloc d'hétéronomie, un code englobant de pratiques ostensibles, un pavé de certitudes communautaires, brutalement tombé du ciel dans la mare d'une société post-moderne, qui ne croyant plus à rien, est complètement prise à contrepied par cette effraction foudroyante (il y a aujourd'hui, en France, 25 fois plus de

musulmans que dans les années 1960).

D'autre part, en tant que civilisation totale, fière, guerrière, offensive, militante, l'Islam a très mal vécu son humiliation par l'Occident depuis deux siècles. Dès que la globalisation lui en a offert l'opportunité, il s'est réveillé tel un volcan.

De cette éruption, nous connaissons les manifestations : djihadisme, salafisme, islamisme, réislamisation culturelle. Tous symptômes désormais présents sur notre sol, comme autant d'expressions crisogènes de l'insatisfaction d'un agent historique « anti-statu quo », qui aspire à l'hégémonie là où il est présent, et, quand il y parvient, ne partage pas notre déférence pour les minorités.

C'est pourquoi, il faut avoir une « cervelle de colibri » - de Gaulle dixit - pour oublier que musulmans et européens n'ont cessé de se disputer, depuis 13 siècles, le contrôle des rives Nord et Sud de la Méditerranée et il faut être bien naïf pour ne pas percevoir, dans les courants de population d'aujourd'hui, une résurgence de cette rivalité millénaire, qui, il convient de le rappeler, a toujours mal fini.

Si, pour sa part, l'antagonisme colonial ne s'est pas estompé 60 ans après, c'est que, là aussi, nous avons été assez stupides pour imaginer, qu'en reconstituant, sous le même toit métropolitain, le face-à-face de gens qui venaient de divorcer outre-mer, on parviendrait à les rabibocher. Erreur

fatale, car pas plus que les croyances, certaines mémoires ne sont conciliables.

Nous avons été assez stupides pour imaginer, qu'en reconstituant, sous le même toit métropolitain, le face-à-face de gens qui venaient de divorcer outre-mer, on parviendrait à les rabibocher.

Pierre brochard

D'où le fait, jamais vu nulle part, d'une immigration à tendance victimaire et revendicative, portée autant au ressentiment qu'à l'ingratitude et qui, consciemment ou non, se présente en créancière d'un passé qui ne passe pas.

Quant au clivage racial, il tient à la visibilité des nouveaux venus dans l'espace public, elle aussi sans

antécédent. Ce qui conduit, hélas, à instiller dans les esprits, « à notre insu, de notre plein gré », une grille de lecture ethnique des rapports sociaux, où, par contamination, chacun finit par être jugé sur sa mine. Ce qui conduit aussi, deux fois hélas, à inoculer chez nous le virus mortel du modèle américain et, pire encore, de son hystérisation wokiste. Glissement ô combien frauduleux et scandaleux, puisqu'il donne à penser à nos immigrés qu'ils sont, eux aussi, des descendants d'esclaves. De là, ce que l'on pourrait appeler le « syndrome Traoré », dont il ne faut surtout pas minimiser les ravages.

Mais, non contents d'avoir ranimé ces trois incendies mal éteints (religieux,

colonial, racial), nous avons réussi l'exploit d'en allumer trois nouveaux, inconnus de notre histoire récente :

- Le premier tient à l'intrusion incongrue de mœurs communautaires d'un autre temps, héritées des pays d'origine et perpendiculaires à notre mode de vie : primauté des liens de sang, système de parenté patrilinéaire, contrôle des femmes, surveillance sociale de la sexualité, endogamie, culture de l'honneur et ses corollaires (justice privée, loi du talion, omerta), *hypertrophie* de l'amour-propre, inaptitude à l'autocritique. Sans oublier polygamie, excision, voire sorcellerie, etc...
- Autre dissension inouïe : l'alter nationalisme des arrivants, qui à la

différence de leurs prédécesseurs, entendent conserver la nationalité juridique et affective de la patrie d'origine, très largement mythifiée. Avec tous les dégâts que peut causer cette dissociation rare entre passeport et allégeance.

Souvenons-nous, tous les jours, du coup de tonnerre fondateur que fut le match de football France/Algérie en 2001, tristement révélateur de l'émergence surréaliste de « français anti-français ».

- Enfin, « cerise sur le gâteau », ces communautés venues d'ailleurs n'ont pas seulement des contentieux avec la France, mais aussi entre elles : maghrébins/sub-sahariens ; algériens/marocains ; turcs/kurdes et arméniens ; afghans, tchéchènes,

soudanais, érythréens, somaliens, pakistanais, prêts à en découdre, chacun de leur côté ; roms rejetés par tous. Sans omettre l'effrayant parachutage d'un antisémitisme de type oriental. Ainsi, sorte de « cadeau bonus », nous assistons au spectacle peu commun d'un territoire, transformé en champ clos de toutes les querelles de la planète, qui ne nous concernent pas.

Voilà pour la photo, pas très réjouissante, je le reconnais. J'en viens à la « dynamique », qui ne l'est guère davantage.

Elle se résume à trois théorèmes très simples :

Un. Les courants d'immigration sont cumulatifs. Aux effets de flux s'ajoutent

des effets de stock, qui à leur tour, génèrent de nouveaux flux.

Deux. Ces courants obéissent aussi à des effets de seuil. Au-delà d'un certain volume, ils changent de nature et de signe. D'éventuellement positifs, ils passent à négatifs.

Trois. Ce seuil de saturation est d'autant plus vite atteint que le fossé entre société de départ et d'arrivée est profond.

Tentons d'appliquer ces formules dans le concret. Quand un groupe humain projette d'emménager chez un autre, il n'y a que cinq possibilités :

- (1) L'interdiction
- (2) L'absorption
- (3) La négociation

- (4) La séparation
- (5) L'affrontement

L'interdiction est tout simplement la mise en œuvre du « principe de précaution », que l'on invoque, à satiété, dans quasiment tous les domaines. Sauf apparemment celui de l'immigration, où il aurait pourtant consisté à bâtir une digue avant que n'arrive le tsunami. Autant dire qu'un projet aussi volontariste ne nous a même pas traversé l'esprit.

L'absorption ou assimilation, par ralliement asymétrique et sans retour à la culture d'accueil, fut longtemps notre paradigme. Nous l'avons abandonné en rase campagne, par renoncement à nous-mêmes, mais aussi par nécessité, car les volumes que nous avons admis

ont très vite excédé ce seuil très exigeant.

C'est pourquoi, nous avons cru pouvoir nous rabattre sur l'option 3.

La négociation ou l'intégration est, en effet, une position intermédiaire, où chacun fait un pas vers l'autre, mais où les immigrés gardent leur quant à soi : un pied dedans, un pied dehors. En bref, un compromis qui n'efface pas les divisions, mais espère les transcender par accord tacite sur une plateforme minimale : le respect des lois et l'accès à l'emploi.

Cependant, en pratique, il s'avère que le plus gros des efforts est à la charge du groupe qui reçoit - c'est-à-dire nous -, aussi bien en termes financiers (politique de la ville, protection sociale), que de

dérogations à nos principes
(discrimination positive, mixité imposée,
quotas).

Au final, certes, les intégrés sont plus nombreux que les assimilés, car le seuil de tolérance est plus élevé dans leur cas. Pour autant, ils ne sont pas majoritaires et je crains, surtout, que le contrat implicite, passé avec eux, ne soit qu'un CDD, susceptible de ne pas être renouvelé à échéance, si les circonstances changent et, notamment, si les immigrés et descendants franchissent - ce qui est inéluctable en prolongeant les tendances actuelles - la barre des 50% de la population.

Le scénario sécessionniste est la pente la plus naturelle d'une société « multi ».

Pierre Brochand

Ainsi, ces résultats, pour le moins mitigés et ambigus, ont ouvert un boulevard à l'option 4 : la **séparation**, qui, dans les faits, est la preuve par neuf de l'échec des trois précédentes. Car, au fond, le scénario sécessionniste est la pente la plus naturelle d'une société « multi ».

Quand des groupes répugnent à vivre ensemble, ils votent avec leurs pieds, se fuient, se recroquevillent, comme autant de répliques du séisme initial qu'est la migration. Se constituent, alors, ce qu'on appelle des diasporas, soit des noyaux durs introvertis, formés de populations extra-européennes, ni assimilées, ni intégrées et à tendance non coopérative.

Ces isolats territoriaux vont

inéluçtablement développer une double logique de partition et d'accélération.

Partition, par inversion de la pression sociale, dans le sens de la conservation et de la transmission des codes culturels d'origine, y compris - ce qui est stupéfiant - à travers la réislamisation des jeunes. Soit une espèce de contre-colonisation, par le bas, qui ne dit pas son nom.

Accélération, car les diasporas, dont le taux d'accroissement naturel est déjà très supérieur à la moyenne nationale, deviennent, à leur tour, génératrices d'immigration par aspiration juridique et aide à l'accueil.

D'où, en fin de compte, deux évolutions effarantes, là encore, jamais observées :

- Une immigration, qui diverge au fil des générations
- Une immigration, qui s'autoproduit en boule de neige

De sorte qu'entre cet « archipel » et le reste du pays, s'effondre la confiance sociale, fondement même des sociétés heureuses. Là où la défiance devient système, ne tarde pas à disparaître l'altruisme au-delà des liens de parenté, c'est-à-dire la solidarité nationale. À commencer par son navire amiral : l'État providence, dont la perpétuation exige un minimum d'empathie entre cotisants et bénéficiaires. L'économiste Milton Friedman avait coutume de dire, à mon avis fort justement, que l'État providence n'était pas compatible avec la libre

circulation des individus.

Or, face à ces micro-contre-sociétés, nous sommes comme tétanisés. Nous y repérons, non sans raison, autant de cocottes-minute, dont nous redoutons avant tout qu'elles n'exploient en même temps. Et pour l'éviter, nous sommes prêts à passer du compromis aux compromissions, en surenchérissant sur les concessions déjà consenties pour promouvoir l'intégration. C'est ce que l'on appelle, par antiphrase, les « accommodements raisonnables », lesquels ne sont rien d'autre que des reniements en matière de liberté d'expression, de justice pénale, d'ordre public, de fraude sociale et de laïcité ou sous forme de clientélisme subventionné.

Tous ces arrangements au quotidien ont beau se multiplier, ils ne suffisent pas à acheter la paix sociale et c'est alors que « ce qui doit arriver arrive » : quand plusieurs pouvoirs sont en concurrence ouverte, sur un même espace, pour y obtenir le monopole de la violence mais aussi des cœurs et des esprits, c'est le 5^{ème} cas de figure qui se réalise.

L'affrontement. Ce que l'on désigne pudiquement par l'expression « violences urbaines » et dont on connaît bien la gamme ascendante.

Au plus bas, les incivilités courantes qui, parce qu'impunies, incitent à aller plus loin. Un cran au-dessus, une sur-délinquance, vécue in petto, comme une juste compensation. Puis, des

manifestations de protestations ou même de célébrations, qui s'achèvent en razzia ou en vandalisme. Un degré plus haut, des émeutes qui s'en prennent à tout ce qui incarne la France, y compris pompiers et médecins. Émeutes qui dégénèrent désormais en guérillas de basse intensité, sorte d'intifada à la française ou de « remake » en mineur des guerres coloniales. Avec comme point culminant de ce continuum, le terrorisme djihadiste, dont notre pays est la principale cible en Europe.

Au vu de ce bilan, mon sentiment est que, si nous restons les bras croisés, nous allons au-devant de grandes infortunes et de terribles déconvenues.

3- Où allons-nous ? Que faire ?

Il y a deux préconditions à l'action : la transparence statistique et le rejet du discours intimidant.

Si l'on veut s'attaquer à un problème, il est indispensable d'en cerner la dimension réelle. Or l'appareil statistique, centré sur le critère de la nationalité, ne permet pas d'évaluer toutes les répercussions d'un phénomène qui lui échappe largement. C'est pourquoi, il est impératif de nous orienter vers des statistiques et projections dites «ethniques», dont l'interdiction n'est qu'une hypocrisie et une coupable préférence pour l'ignorance, donc le statu quo.

Quant au discours intimidant, c'est l'incroyable prêchi-prêcha que nous

servent les médias, les ONG, les « people », et dont la seule finalité est d'organiser l'impuissance publique.

Ces éléments de langage, que l'on nomme à tort « État de droit », ne sont, à mes yeux, que le reflet d'une idéologie qui, à l'instar de toutes les idéologies, n'a rien de sacré. À ceci près qu'elle est dominante depuis 50 ans.

Son dogme central, nous le savons tous, est de faire prévaloir, partout et toujours, les droits individuels et universels d'êtres humains présumés interchangeableables, amovibles à volonté, dans un monde sans frontières, où tout serait parfait, sans l'obstacle anachronique de l'État national, « ce pelé, ce galeux d'où vient tout le mal », car seul théoriquement

capable de dire non à cette chienlit.

Raison pour laquelle on s'est très soigneusement employé à le rééduquer, en l'amputant de ses bras régaliens pour le conformer au nouvel idéal : laisser aller, laisser courir, laisser tomber.

Le plus grave est que cette utopie ne se préserve des assauts du réel qu'en usant d'un moyen méprisable : le chantage. Le chantage au racisme, qui, à coups de fatwas, promet la mort sociale à tous ceux qui s'aviseraient de sortir la tête de la tranchée. Or, cette doxa, en forme de conte de fées, il ne faut pas craindre de proclamer qu'elle est fausse et incohérente.

Fausse, car, s'il est vrai que les immigrés entrent comme des individus, il est non

moins effectif qu'ils s'implantent comme des peuples. Et c'est précisément cette évidence limpide que le narratif officiel nous interdit de voir.

On nous raconte simultanément que l'immigration n'existe pas, qu'elle existe et que c'est une bénédiction, qu'elle a toujours existé et que c'est une fatalité, que l'accueillir est un devoir moral, mais qu'elle va payer nos retraites et pourvoir aux emplois dont les Français ne veulent pas.

Pierre Brochand

Incohérente, car ladite doxa ne cesse de se contredire. On nous raconte simultanément que l'immigration n'existe pas, qu'elle existe et que c'est une bénédiction, qu'elle a toujours existé et

que c'est une fatalité, que l'accueillir est un devoir moral, mais qu'elle va payer nos retraites et pourvoir aux emplois dont les Français ne veulent pas, que si elle cause la moindre difficulté, c'est parce qu'elle est mal répartie dans l'espace ou que l'on n'y consacre pas assez de moyens budgétaires, car ce n'est qu'un problème de pauvreté, d'urbanisme ou, au pire, d'immigration irrégulière.

Mais, en bout de course, on finit toujours par se heurter au même argument massue : « ne mettez pas d'huile sur le feu, car vous faites le jeu d'un tel ou d'un tel ». Argument qui est, sans doute, le plus extravagant de tous, en ce qu'il reconnaît qu'il y a bien un incendie en cours, mais qu'il est préférable de le taire

pour des raisons qui n'ont rien à voir.

Rendus à un tel niveau d'absurdité, nous nous retrouvons face à une trifurcation :

- Soit on prend au sérieux ces fariboles et on laisse tout filer : on roule vers l'abîme, en appuyant sur l'accélérateur,

- Soit on reste benoîtement dans les clous et on se borne à accompagner le phénomène, en votant, tous les 3 ou 4 ans, des lois qui font semblant de traiter de l'immigration, mais qui, en fait, relèvent de sa gestion administrative et technocratique. Ce n'est que reculer pour mieux sauter,

- Soit on réussit à se dépêtrer de notre camisole et à reprendre, en faisant enfin preuve de volonté politique, le volant du

camion fou qui roule tout seul depuis 50 ans.

Vous avez deviné que mon choix est évidemment le dernier. Mais plus précisément ?

L'immigration - il est facile de le comprendre - fonctionne comme une pompe qui refoule d'un lieu et aspire vers un autre. Nous ne pouvons rien, ou presque, pour empêcher le départ. Nous pouvons tout, ou presque, pour décourager l'arrivée.

D'où 6 grands axes :

1. Envoyer, urbi et orbi, le message que le vent a tourné à 180°, en s'attaquant bille en tête à l'immigration légale, qu'il convient de diviser au moins par 10.

2. Trancher à la même hauteur l'accès à la nationalité, qui doit cesser d'être automatique.
3. Contenir l'immigration irrégulière, en divisant par 20 ou 30 les visas, y compris étudiants, accordés aux pays à risques, en n'acceptant plus aucune demande d'asile sur notre territoire, en abolissant toutes les récompenses à la tricherie (aide médicale d'Etat, hébergement, régularisations, débarquement de navires « sauveteurs »).
4. Atténuer l'attractivité sociale de la France, en supprimant toutes les prestations non contributives aux étrangers, HLM compris, et en limitant à 3 enfants, par famille française, des allocations familiales, revalorisées sans

conditions de revenus.

5. Dégonfler les diasporas, en réduisant les types, durées et nombres de titres de séjour et en excluant les renouvellements quasi-automatiques.
6. Muscler notre laïcité « chrétienne » pour l'adapter au défi très différent de l'islam, en ne neutralisant plus seulement l'Etat et l'école, mais aussi l'espace public, les universités et le monde de l'entreprise.

Si ces propositions s'inscrivent dans le cadre du droit existant, tant mieux, sinon il faudra le changer, quel qu'en soit le prix. Car le retournement proposé relevant désormais du salut public, sa férocité n'est que la contrepartie du temps perdu.

Je viens de vous présenter un diagnostic. À savoir que, si nous persistons dans notre aveuglement, nous allons vers un pays, où, a minima et par implosion lente, la vie ne vaudra plus la peine d'être vécue, ou, a maxima, vers un pays, où, à force d'explosions, on ne pourra plus vivre du tout.

On peut ne pas partager cette évaluation et, dans ce cas, j'aurais parlé pour ne rien dire. Mais on peut aussi y adhérer et, dans ce cas, les mesures avancées sont notre dernière chance.

J'ai conscience de ce que certains d'entre vous ont pu me trouver excessif, alarmiste, irréaliste, sans nuance, ni générosité, que sais-je encore.

Je vous accorderai volontiers deux autres

défauts. D'une part, mon caractère peut être qualifié d'obstiné, en ce que je n'accepterai jamais d'affirmer qu'il fait nuit en plein jour. D'autre part, c'est vrai, je suis obsédé, mais mon obsession est uniquement tournée vers la France qui vient, à échéances de 10, 20, 30 ou 40 ans : celle de nos enfants et petits-enfants, auxquels notre devoir élémentaire est de ne pas léguer un pays chaotique, alors que nous l'avons reçu de nos aînés comme un cadeau magnifique.

Ultime question, dont je suppose que nous nous la posons tous, de temps à autre : que ferait le Général de Gaulle, dans le monde si différent d'aujourd'hui ?

Nul ne le sait, mais je suis personnellement convaincu de deux

choses : s'il avait été au pouvoir au cours du dernier demi-siècle, il ne nous aurait jamais mis dans le pétrin que j'ai décrit ce soir et s'il ressuscitait, je redoute qu'il ne me prenne pour un modéré bien timoré.

Merci de m'avoir écouté.